ILS ONT ORGANISÉ UN SIT-IN DEVANT LE SIÈGE DE L'APC DE FRÉHA

Des citoyens exigent le départ de «l'imam salafiste» de leur village

Après avoir fait état de leur exigence une première fois, au cours de la semaine dernière, les villageois d'Imzizou, dans la commune de Fréha, à une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, veulent donner une plus grande ampleur à leur mouvement, depuis jeudi, en organisant un rassemblement devant le siège de la mairie.

Les citoyens d'Imzizou ne veulent pas en démordre, ils en font même une majeure question de principe. Les imams des deux mosquées de leur village, ils n'en veulent plus, depuis que ceux-ci ont rejeté la sollicitation de la famille d'un citoyen, décédé il y a un peu plus d'une semaine, de se déplacer au domicile mortuaire pour la rituelle récitation de versets coraniques et présider au séculaire cérémonial religieux pratiqué depuis la nuit des temps dans la région comme partout ailleurs, contraignant ainsi le comité du village à recourir à un imam d'un village voisin pour conduire le cérémonial. Le refus des deux imams a été reçu comme une offense à l'Islam pratiqué depuis des lustres dans la contrée, alors que pour d'autres, cela n'est ni plus ni moins qu'une autre tentative d'implantation du salafisme dans la région, comme cela avait été le cas il y a un peu plus de trois ans, rappelle-t-on, lorsque des membres, des jeunes pour la plupart, d'une association religieuse étaient entrés en conflit avec le comité du village des Aghribs en voulant ériger une mosquée à quelques dizaines de mètres à peine du lieu de culte séculaire connu sous le nom de Sidi-Djaffar, sans lequel les villageois ne pouvaient pas imaginer les Aghribs. A Imzizou, le refus des deux imams de présider à l'office religieux, traditionnellement observé lors des décès, a été suivi d'une réunion d'urgence du comité du village qui a fini par décider du renvoi pur et simple des deux imams. Si celui de la nouvelle mosquée n'a pas trouvé d'inconvénient à obtempérer, le second imam, celui officiant habituellement au sein de l'ancienne mosquée du village, n'a pas voulu l'entendre de la même oreille. Mais à en croire certaines sources, l'affaire, si c'en est une, devrait être définitivement close puisque la Direction des affaires religieuses de la wilaya de Tizi-Ouzou aurait pris la décision de remplacer l'imam sujet de la vindicte populaire à Imzizou.

M. Azedine

RACHID HARRAOUBIA À BOUIRA :

«Les nouvelles places pédagogiques permettront une rentrée universitaire sereine»

C'est un ministre de l'Enseignement supérieur très content qui est reparti ce jeudi de Bouira, après une visite qui l'a conduit à inspecter plusieurs chantiers relevant de son secteur.

Yazid Yahiaoui - Bouira (Le Soir) - Rachid Harraoubia, qui a constaté de visu le rythme de réalisation des 4 000 places pédagogiques et des 2 000 lits qui seront achevés avant la fin septembre pour accueillir les nouveaux bacheliers dans deux nouvelles spécialités inscrites au niveau du pôle universitaire de Bouira, à savoir les sciences de la terre et de l'eau, et le génie électrique et de la construction, ne pouvait qu'être content.

Heureux, d'autant plus que, selon certains responsables de l'Université de Bouira, l'accueil des nouveaux lauréats a été préparé depuis plusieurs mois et s'était basé, en fonction des taux de réussite des précédentes années, sur un chiffres avoisinant les 250/270 000 nouveaux lauréats. Aussi, avec le taux de réussite de cette année et le nombre de bacheliers qui est de 196 000, la pression que les différentes universités subissent chaque année sera moindre. Et là-dessus, le ministre, et sans rentrer dans les détails, a dit que les nouvelles places pédagogiques de l'Université de Bouira permettront non seulement aux nouveaux bacheliers d'être accueillis dans de bonnes conditions tant sur le plan pédagogique que hébergement, mais également aux responsables locaux de régler la question de la charge de travail qui était terrible durant les années précédentes.

Et à ce sujet, il est utile de rappeler que pour l'Université de Bouira, sur les 6 500 places pédagogiques existantes, quelque 13 052 étudiants y sont inscrits au titre de l'année 2012-2013. D'ailleurs, pour faire face à cette pression, un nouveau lycée a été affecté comme annexe pour l'Université Akli-Mohand-Oulhadj de Bouira durant l'année 2012-2013.

Cela étant dit, rappelons que lors de sa visite au nouveau pôle universitaire où les 4 000 places pédagogiques et les 2 000 lits y sont implantés et qui est d'une superficie de 55 ha, le ministre s'est attardé sur les nouveaux projets qui y sont inscrits avec 5 000 nouvelles places pédagogiques et 2 500 lits.

Notons que l'Université de Bouira, outre les deux instituts qui seront créés dès la rentrée prochaine, dispose de 6 facultés, un institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives, et un institut technologique.

Outre ces infrastructures pédagogiques, le ministre a également visité les 50 logements de fonction en cours de construction dont le taux d'avancement est de 70%, 60 autres logements qui seront lancés incessamment, ainsi que 50 autres logements achevés et qui seront mis à la disposition des enseignants dès la rentrée prochaine. Des infrastructures qui permettront à l'université de Bouira d'attirer plus de professeurs, lesquels sont indispensables pour lancer de nouvelles spécialités. Actuellement, l'Université de Bouira dispose de neuf professeurs et 16 maîtres assistants de classe A.

Enfin, et concernant de la faculté de médecine dont il a été question et qui a été annoncée officiellement par un responsable local au mois de décembre dernier, le ministre a simplement répondu que la question obéit à des considérations techniques en rappelant que pour lancer une faculté de médecine ou même un institut des sciences médicales, il faudrait que les 32 spécialités de médecine soient disponibles dans cette wilaya afin que l'étudiant les étudient et fassent des stages. Pour le moment, la wilaya de Bouira ne dispose même pas d'un CHU.

Selon un conseiller du ministre, les sciences médicales entre médecine, pharmacie et chirurgie dentaire, ont enregistré l'année dernière une demande d'inscription de près de 60 000 nouveaux bacheliers pour 6 500 places disponibles à travers les universités du pays.

Y. Y.

AÏN DEFLA

Du gaz naturel pour 4 autres communes

Les foyers de 14 communes sur les 36 que compte la wilaya de Aïn Defla disposent déjà du gaz naturel, certaines même depuis longtemps déjà. A ces quatorze communes, viennent s'ajouter quatre autres qui vont être équipées d'un réseau de distribution.

Le coup d'envoi des travaux a été donné mardi 9 et mercredi 10 juillet par la chef de l'exécutif de la wilaya en compagnie du P/ APW, des élus locaux, des autorités civiles et militaires et des responsables de la SDO (Sonelgaz) ainsi que des représentants du département de l'industrie et des mines.

Il s'agit de quatre communes situées de part et d'autre du couloir de la RN 4, Aïn Torki et M'khatria, dans la bande nord et Djelida et Zedine dans la partie sud.

Leur équipement nécessite un réseau de distribution de 101 km et un réseau de transport de 30 km, le tout pour un montant estimé à plus de 129 milliards de centimes. Ainsi, ce sont 4 031 foyers qui vont pouvoir se brancher à ce réseau, dès la fin des travaux prévue dans un délai de sept à huit mois. Le taux de pénétration du gaz naturel sur le territoire de la wilaya atteindra alors les 50%, puisque les foyers de 18 communes sur les 36 pourront se passer des bouteilles de butane.

On indique que ces quatre communes constituent la première tranche d'un programme qui comprend treize communes et que la deuxième tranche de ce programme touchera neuf autres localités et trois agglomérations, dont les études de faisabilité sont achevées.

Cette deuxième tranche nécessitera un réseau global de distribution de 240 km et un réseau de transport de près de 50 km. Une fois ces deux réseaux réalisés, 12 154 foyers pourront se brancher et bénéficier des commodités qu'offre le gaz naturel.

Une fois ce programme réalisé avec ses deux tranches, le nombre de chefs-lieux de communes branchés au réseau de distribution atteindra les 27.

Il restera cependant 9 autres communes, celles situées au sud ouest, Bathia, Belaâs, El Hassania, Djemaâ Ouled Cheikh, El Maïen entre autres, les communes les plus exposées aux rigueurs de l'hiver, les plus démunies, communes qui souffrent déjà d'un déficit très important en eau potable, de moyens de transport public, d'une couverture sanitaire fort déficiente, à faire bénéficier des commodités des bienfaits et des avantages du gaz naturel. Pour ces communes, on n'ose pas trop préciser ni donner d'échéances.

Il faut aussi noter que ces communes se situent sur le versant sud de la chaîne de l'Ouarsenis, dans des zones à relief accidenté, avec une faible densité de population et des habitations éparses.

Karim O.

SONELGAZ DE TIPASA

Des milliers de câbles de cuivre volés

Lors d'un point de presse, le directeur de Sonelgaz de Tipasa a informé que durant l'année 2012, 2 183 mètres linéaires de câbles de cuivre ont été subtilisés aux installations aériennes et sous-terrains de distribution de l'électricité moyenne et basse tension.

M. Athmani, le directeur de la distribution de l'électricité de la wilaya de Tipasa, a déclaré dans son exposé que la ville de Fouka détient la palme d'or du vol de câbles de cuivre électriques avec plus de 1 630 mètres volés, suivie de la ville de Bourkika, avec plus de 400 mètres de câbles de cuivre volés, et de Bou Ismaïl avec 130 mètres de câbles de cuivre volés.

En marge de ce constat, le directeur de Sonelgaz-Tipasa a annoncé que sur un réseau électrique de 3 679 kilomètres moyenne et basse tension couvrant 131 793 abonnés répartis entre les centres de Douaouda, Koléa, Cherchell, Sidi Rached et Gouraya, près de 385 Gigawatts/heure d'électricité sont perdus, représentant une facture de plus de 150 milliards de centimes, soit une perte évaluée à 378 millions de centimes pour chacun des 415 agents que compte Sonelgaz-Tipasa.

Ces pertes sont qualifiées de «pertes techniques», dont 10% sont tolérées contre 6% pour la norme des pertes universellement admises. Le restant des pertes serait dû, selon l'orateur, à la nature même du circuit et de l'échauffement interne des câbles électriques, aux vols des câbles et autres aléas naturels ou mécaniques. Cela sans oublier les vols d'électricité et les mauvais payeurs.

S'agissant, justement, de cette catégorie de créanciers, M. Athmani dira que les créances de Sonelgaz-Tipasa s'élèvent, au titre de l'année 2012, à plus de 100 milliards de centimes dont plus de 4 milliards de dettes au niveau des 28 communes de la wilaya de Tipasa.

Abordant le volet accidents, M. Athmani dira qu'au cours de l'année 2012, trois accidents dus à l'électricité ont été enregistrés. Quant aux accidents dus au gaz naturel, l'orateur précisera qu'un tragique accident a causé le décès de 4 membres d'une même famille.

Interpellé sur la responsabilité de Sonelgaz dans ce type d'accidents, le responsable a souligné qu'aucune installation de gaz ne peut être et ne doit être effectuée sans le respect des trois préalables de sécurité, qui consistent à disposer d'abord d'une installation de cuivre apparente, d'effectuer des soudures à la brasure d'argent et enfin de disposer des aérations impératives pour la rotation de l'air à l'intérieur de l'appartement.

S'agissant des coupures d'électricité, M. Athmani parlera de coupures fugitives inférieures à 3 secondes équivalentes à 234 coupures fugitives pour chaque 100 kilomètres. Ces coupures seraient dues selon l'orateur aux sels marins et aux taux d'humidité importants sur la côte.

Un autre point très sensible a été soulevé par un confrère, il a trait au problème des centres d'appel de Sonelgaz, qui sont quelquefois soit aux abonnés absents, soit ils réservent un mauvais accueil à la clientèle. Ces allégations seront démenties par le directeur de Sonelgaz, qui dira qu'aucun cas de ce type n'a été porté à sa connaissance, tout en prenant note de cette requête.

Larbi Houari

COMMUNIQUÉ

PARTENARIAT CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN-NEDJMA

Nedjma accompagne le Programme National Ramadan 2013 du CRA

• Joseph Ged et Lahcène Bouchakour partagent un f'tour Ramadan dans un restaurant «El Iftar»

Pour la huitième année consécutive, Nedjma se joint à l'élan national de solidarité avec les couches vulnérables, à l'occasion du mois sacré du Ramadan.

Réitérant une nouvelle fois son engagement responsable au sein de la société, Nedjma apporte sa contribution en offrant une aide financière à son partenaire, le Croissant-Rouge Algérien (CRA), destinée aux couches vulnérables.

Cette aide financière contribuera à la mise en œuvre du Programme National Ramadan 2013.

Et en ce deuxième jour du mois sacré, Nedjma a tenu à partager un f'tour dans un restaurant El Iftar à Dar El Beïda à Alger, et ce, en présence du Directeur Général de Nedjma Joseph Ged et du Secrétaire Général du CRA Lahcène Bouchakour.

Par ces actions de solidarité agissante en ce mois de piété et d'entraide, Nedjma honore son statut d'entreprise citoyenne toujours proche de la société algérienne.

COMMUNIQUÉ

Les meilleurs téléphones et tablettes sont chez DJEZZY !

Pour ce Ramadan, le leader de la téléphonie mobile en Algérie ne fait pas les choses à moitié. Après les promotions uniques de produits qui connaissent un grand engouement, venez découvrir notre large gamme de téléphones et tablettes et choisissez l'appareil dernier cri qui vous convient au meilleur prix dans nos CDS : Ipad Mini, Sony Xperia Z, Samsung Galaxy S4, S3, S3 mini, Nokia Asha 306, Nokia 100 et Samsung E1205T !

Tous ces téléphones et tablettes ont de quoi réjouir les plus exigeants des clients qui cherchent à allier la technologie avec le design.

Les téléphones et les SIMs sont vendus séparément dans la limite du stock disponible.